



Coalition Malienne pour la Cour Pénale Internationale  
CM-CPI  
Bureau Exécutif National  
Route de Koulouba, Porte : 733  
Téléphone : (+223) 20 22 51 09

## **Communiqué de la CM CPI**

La Coalition Malienne pour la Cour Pénale Internationale (CM CPI) félicite Son Excellence Monsieur le Président de la République et le Gouvernement malien pour la confiance placée au Mali pour l'organisation du sommet Afrique-France les 13 -14 Janvier à Bamako.

Pour l'occasion la CM - CPI et souhaite la bienvenue à nos illustres hôtes en terre Malienne et Africaine.

La CM CPI considère que ce Sommet est une opportunité pour discuter des sujets majeurs d'actualité parmi lesquels la Paix. En effet, le Partenariat, la Paix et de l'Emergence qui sont les thématiques de ce Sommet sont les piliers de tout progrès et ne sont réalisables sans la Promotion et la Protection des droits fondamentaux de l'Homme.

La CM- CPI rappelle que le rôle de la Cour Pénale Internationale est de ne pas de se substituer à la justice nationale. Elle intervient en complémentarité au système judiciaire national en vertu du principe de subsidiarité.

La CPI doit être comprise comme un dernier recours et moyen efficace pour la lutte contre l'Impunité des crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale.

Le Mali fait partie des pays qui ont réaffirmé leur soutien à la Cour lors de l'Assemblée des Etats Parties de 2016. La déclaration du Mali a constitué un immense espoir pour l'ensemble de la communauté œuvrant pour la justice pénale internationale.

L'Afrique en appelle aux Etats Parties africains au Statut de Rome à maintenir leur adhésion et à renforcer davantage leur coopération avec la justice pénale internationale pour promouvoir les droits des victimes des crimes internationaux. Ces victimes sont des populations qui, sont la source de toute légitimité et pour qui les Gouvernants africains exercent le pouvoir politique.

Enfin, la CM CPI lance un vibrant appel aux Chefs d'Etat présents à accroître leur soutien à la CPI afin de promouvoir la lutte contre l'impunité des crimes les plus graves en vertu de l'article 5 du Statut de Rome.

**Bamako, le 12 janvier 2017**

**P/La CM CPI  
La Présidente**

**Mme Doumbia Mama Koité  
Chevalier de l'Ordre National du Mali**

